

**Maître Jean LECAT, CABINET BLB-AVOCATS**  
BERAUD-LECAT-BONSERGENT SENA  
Avocats  
2 Avenue Jean Monnet  
07200 AUBENAS

**Me Dominique FLEURIOT**  
Avocat  
21 Côte des Chapeliers – 26000 VALENCE  
**fleuriot.d@wanadoo.fr**  
**<https://avocats.dominique-fleuriot.fr>**

**VENTE**  
Aux enchères publiques  
Au plus offrant et dernier enchérisseur  
**A l'audience publique des criées du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PRIVAS**  
**siégeant dite ville, au Palais de Justice, 10 Cours du Palais à 07000 PRIVAS**

**La vente porte sur deux appartements situés 5 Rue du Docteur Cadet à  
07300 TOURNON SUR RHONE en deux lots**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 12 FÉVRIER 2026 À 10 H**

A la requête de la **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512.2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 605 520 071, dont le siège social est sis 4, boulevard Eugène Deruelle à (69003) LYON,

Par le ministère de Maître Jean LECAT, du Cabinet BLB-AVOCATS,

**DESIGNATION : sur la Commune de TOURNON SUR RHONE, SECTION AL N°840, 5 Rue Docteur Cadet, pour une contenance de 00ha 03A 75ca, et concernant les lots suivants**

Vente en deux lots :

**Lot 1 : LOT numéro dix (10) du règlement de copropriété. Un appartement situé au 2<sup>ème</sup> étage.  
Et les trois cent quarante -six/dix millièmes (346/10000èmes) de la propriété du sol et  
des parties communes générales**

Au jour du procès-verbal de description l'appartement était loué.

**MISE A PRIX : 15 000,00 euros (quinze mille euros)**

\*\*\*

**Lot 2 : LOT numéro quinze (15) du règlement de copropriété. Un appartement situé au 2<sup>ème</sup> étage.  
Et les trois centre quatre-vingt-quinze/dix millièmes (395/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales**

Au jour du procès-verbal de description l'appartement était libre

**MISE A PRIX : 25 000,00 euros (vingt cinq mille euros)**

Outre les charges et conditions indiquées au cahier des conditions de vente dressé par Maître Jen LECAT déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PRIVAS. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de l'Ardèche.

**Consignation :**

Toute personne intéressée devra remettre au conseil de son choix un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix ou une caution bancaire, le montant de cette garantie ne pouvant être inférieur à 3 000,00 €.

**Visite :** La visite aura lieu le mardi 20 janvier 2026 de 10 h à 12 h par Maître Isabelle BRET COFFINIER, Commissaire de justice à 07130 SAINT PERAY, 99 Avenue Gross Umstadt.

**Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser à :**

- Maître Jean LECAT 2 Avenue Jean Monet- 07000 PRIVAS
- site cabinet Me FLEURIOT : <https://avocats.dominique-fleuriot.fr>**
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de PRIVAS, Palais de Justice, Cours du Palais 07000 PRIVAS